

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Dix-septième session de la Conférence des Parties
Johannesburg (Afrique du Sud), 24 septembre – 5 octobre 2016

Comité I

Nomenclature normalisée

PROJETS DE DÉCISIONS SUR LA NOMENCLATURE

Le présent document a été préparé par le Secrétariat, sur la base du document CoP17 Doc. 81.1, comme décidé lors de la troisième séance du Comité I (voir document CoP17 Com. I Rec. 3).

***Nomenclature et identification des coraux inscrits aux annexes CITES
et faisant l'objet de commerce***

À l'adresse du Secrétariat

Le Secrétariat:

- a) recherche, si possible, une version datée (i) de la base de données WoRMS, et (ii) du nouveau site *Web Corals of the World* de John VERON (en cours d'installation) pour les besoins de référence de nomenclature CITES; et
- b) rend compte de l'avancée de ses travaux au Comité pour les animaux.

À l'adresse des Parties

Les Parties entreprennent une évaluation interne de la base de données WoRMS quant à la cohérence avec leurs propres bases de données internes sur la nomenclature des coraux et rendent leurs conclusions au Secrétariat pour communication au Comité pour les animaux.

À l'adresse du Comité pour les animaux

Le Comité pour les animaux:

- a) étudie le rapport du Secrétariat et les réponses des Parties et recommande une marche à suivre pour déterminer une référence de nomenclature normalisée pour les espèces de coraux inscrites à la CITES; et
- b) actualise sa liste de taxons de coraux pour lesquels l'identification au niveau du genre est acceptable, mais qui devraient être identifiés au niveau de l'espèce lorsque c'est faisable, une fois identifiée la nouvelle référence de nomenclature normalisée pour les espèces de coraux inscrites à la CITES, et transmet la liste à jour au Secrétariat pour diffusion.

¹ Suppression de la référence à AC29 [voir compte rendu CoP17 Com. I Rec. 3 (Rev 1)]

Utilisation de versions datées de bases de données en ligne comme références de nomenclature normalisée

À l'adresse du Secrétariat

Le Secrétariat:

- a) prend contact avec les détenteurs des droits sur les bases de données en ligne pertinentes pour servir de références de nomenclature normalisée et étudie l'utilisation éventuelle de versions datées pour les services de la CITES; par exemple, parmi les bases de données pertinentes (liste non limitative): WoRMS, *Fish Base*, *ESCHMEYER & FRICKE's Catalog of Fishes*, et *Amphibian Species of the World*; et
- b) présente le résultat de ses consultations au Comité pour les animaux.

À l'adresse du Comité pour les animaux

Le Comité pour les animaux:

- a) évalue les résultats des consultations du Secrétariat; et
- b) rédige des recommandations sur l'utilisation de versions datées de bases de données en ligne comme références de nomenclature normalisée à soumettre à la 18^e session de la Conférence des Parties.

Noms d'ordre et de famille des oiseaux

À l'adresse du Secrétariat

Le Secrétariat:

- a) commande, sous réserve des fonds disponibles, une analyse des incidences de l'adoption d'une nouvelle référence de nomenclature normalisée pour les noms d'ordre et de famille des oiseaux, en tenant compte des 3^e et 4^e éditions de *The Howard & Moore complete checklist of the birds of the world* et du volume de *HBW and BirdLife International illustrated checklist of the birds of the world* concernant les passereaux et les non-passereaux ainsi que de la discussion en cours du Comité pour les animaux sur une nouvelle référence de nomenclature normalisée pour les oiseaux aux niveaux du genre et de l'espèce; et
- b) présente ses conclusions au Comité pour les animaux.

À l'adresse du Comité pour les animaux

Le Comité pour les animaux:

- a) évalue les conclusions de l'analyse; et
- b) rédige une recommandation à soumettre pour décision à la 18^e session de la Conférence des Parties.